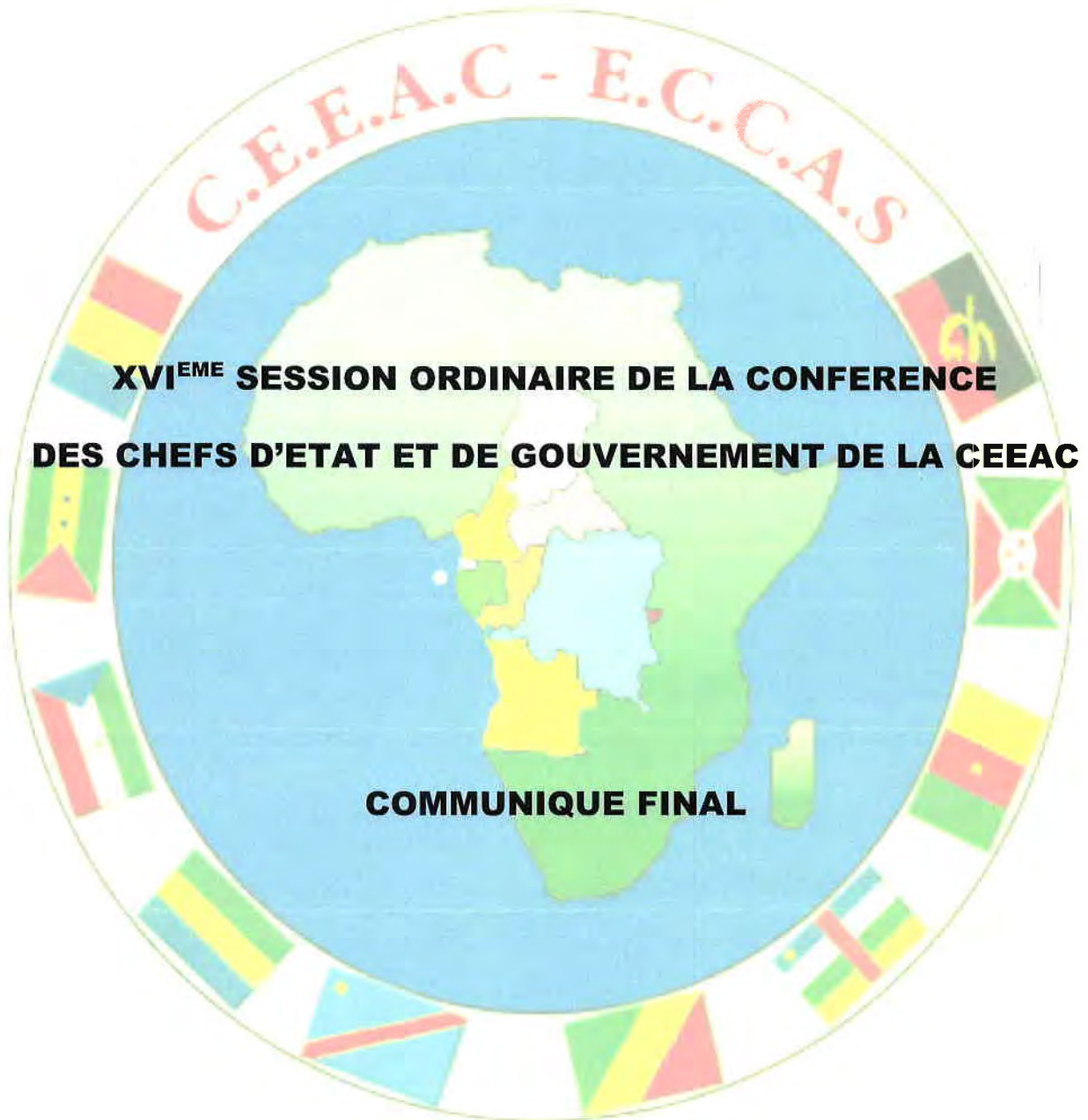




Secrétariat Général



N'Djamena, le 25 Mai 2015

**COMMUNIQUE FINAL DE LA XVIème SESSION ORDINAIRE DE LA
CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
(N'Djamena, le 25 Mai 2015)**

Sur invitation de **Son Excellence Monsieur IDRISS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), s'est tenue à N'Djamena, République du Tchad, le lundi 25 Mai 2015, la XVIème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC.

Y ont pris part, les Chefs d'Etat et de Gouvernement, ainsi que les Chefs de Délégation des Etats membres de la CEEAC ci-après:

- **Son Excellence Monsieur IDRISS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad et Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC ;
- **Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale ;
- **Son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République du Congo ;
- **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise ;
- **Son Excellence Madame Catherine SAMBA-PANZA**, Chef d'Etat de la Transition de la République Centrafricaine ;
- **Son Excellence Monsieur Philémon YANG, Premier Ministre Chef du Gouvernement, Représentant Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun ;
- **Son Excellence Monsieur Alain Aimé NYAMITWE**, Ministre des Relations Extérieures Représentant **Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA**, Président de la République du Burundi ;
- **Son Excellence Monsieur Ferao TOKO DIAKENGA**, Ambassadeur de la République d'Angola en République du Tchad, Représentant **Son Excellence Monsieur José Eduardo DOS SANTOS**, Président de la République d'Angola;
- **Son Excellence Monsieur Urbino José Gonçalves BOTELHO**, Ambassadeur – Directeur de la Politique Extérieure du Ministère des



Affaires Etrangères et des Communautés, Représentant **Son Excellence Monsieur Manuel PINTO DA COSTA**, Président de la République Démocratique de Sao Tomé et Principe ;

- **Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI**, Secrétaire Général de la CEEAC ;

Les Invités Spéciaux et Représentants des Organisations Internationales et Régionales ci-après ont également participé à cette session :

- **Son Excellence Monsieur Musa Fazil HARERIMANA**, Ministre de la Sécurité Intérieure, Représentant **Son Excellence Monsieur Paul KAGAME**, Président de la République du Rwanda ;
- **Monsieur Abdoulaye BATHILY**, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) ;
- **Monsieur SMAÏL CHERGUI**, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union Africaine, Représentant **Madame NKOSAZANA DLAMINI ZUMA**, Présidente de la Commission de l'Union Africaine ;
- **Madame Rosario MBASOGO KUNG**, Vice-Présidente de la Commission, Représentant le Président de la Commission de la CEMAC ;

La Conférence s'est ouverte par une cérémonie solennelle au Palais du 15 Janvier de N'Djamena. Elle a été ponctuée par des allocutions des représentants de l'Union Africaine, des Nations Unies, l'allocution de circonstance du Secrétaire général de la CEEAC et le discours d'ouverture du Président de la République du Tchad, Président en Exercice de la CEEAC.

La Conférence a exprimé sa haute appréciation pour toutes les mesures prises par **Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, Président en Exercice de la Communauté, pour la réussite de la XVIème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement.

Abordant les questions inscrites à l'ordre du jour, la Conférence a félicité le Secrétariat Général de la CEEAC pour la qualité des documents de travail présentés. Elle a par la suite suivi la présentation du Rapport du Secrétaire Général, ainsi que de celui du Conseil des Ministres. Elle a pris acte de ces rapports et a donné des directives et orientations appropriées sur certains sujets inscrits à l'ordre du jour.

1. Intégration Humaine, de Paix, de Sécurité et de Stabilité

Sur ce point, la Conférence a marqué sa préoccupation face aux défis sécuritaires qui entravent encore l'intégration régionale en Afrique Centrale notamment, la crise politique et sécuritaire en République Centrafricaine, le terrorisme du groupe Boko Haram et la situation politique et sécuritaire au Burundi.

La Conférence a pris acte des recommandations du Conseil des Ministres sur ces questions. Elle a demandé au Secrétaire général de mener des réflexions approfondies et régulières sur ces menaces et de lui faire des propositions de réponses appropriées.

La Conférence a pris acte des informations fournies par le Secrétaire général sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République Centrafricaine notamment les progrès accomplis sur le processus de paix. Elle s'est félicitée de la tenue du Forum de réconciliation nationale de Bangui et a appelé les différents acteurs à mettre en œuvre les recommandations issues de ces assises.

La Conférence a félicité le Médiateur International, **son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso**, Président de la République du Congo et le Chef de l'Etat de Transition, **son Excellence Madame Catherine Samba Panza** pour l'organisation réussie du Forum de Bangui.

La Conférence a autorisé prolongation technique la Transition afin de permettre aux Autorités de la Transition d'organiser des élections crédibles et transparentes avant la fin de l'année 2015, conformément aux recommandations dudit Forum de Bangui. Elle a exhorté les Etats membres et les partenaires internationaux à maintenir et à accroître leur appui multiformes à la République Centrafricaine. A cet effet, une Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du COPAX consacrée à la République Centrafricaine pourrait être organisée.

La Conférence a décidé de rester saisie de la question Centrafricaine, la CEEAC demeurant le cadre le plus approprié pour aider les Centrafricains à sortir définitivement leur pays de la crise..

Sur la République du Burundi, la Conférence a condamné la récente tentative du coup d'Etat, ainsi que l'assassinat de l'opposant ZEDI FERUZI et a appelé les parties burundaises à privilégier le dialogue pour un règlement pacifique du conflit. La Conférence s'associe aux initiatives sous-régionales et internationales en vue de la sortie de crise. Elle a décidé de nommer **Monsieur Goukouni Weddeye** ancien Chef d'Etat de la République du Tchad en qualité d'Envoyé Spécial pour les Pays des Grands Lacs en général, le Burundi en particulier.

AA

Concernant la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, la Conférence s'est félicitée de la tenue de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat du COPAX à Yaoundé le 16 février 2015. Elle a fait siennes les résolutions de ce Sommet et a exhorté les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à honorer leurs engagements multiformes de solidarité envers le Cameroun et le Tchad.

La Conférence a réaffirmé son engagement à œuvrer en vue de l'organisation du Sommet conjoint CEEAC-CEDEAO sur les questions de coopération stratégique en général, les questions liées à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram en particulier.

S'agissant des élections en Afrique Centrale, la Conférence a exhorté les différents Etats engagés dans les processus électoraux au cours de la période 2015-2018 à privilégier le consensus, le dialogue et les voies pacifiques dans toutes leurs actions.

La Conférence a adopté les projets de décisions y relatifs, notamment l'extension des compétences du Secrétariat Général de la CEEAC en matière électorale, pour ce qui est de l'observation et du suivi des processus électoraux.

Enfin, la Conférence a décidé d'instituer le « Laissez-Passer » de la CEEAC, à l'usage des Fonctionnaires et Agents de la Communauté et donné mandat à cet effet au Secrétaire général d'émettre ce document international de voyage.

La Conférence s'est félicitée de la décision de la 12^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) d'appliquer dans l'immédiat la libre circulation des personnes entre ses Etats membres.

2. Intégration Physique, Economique et Monétaire

La Conférence a marqué sa préoccupation sur le retard pris dans la mise en œuvre de divers programmes liés aux questions économiques et infrastructurelles. Elle a entériné les différentes recommandations faites par le Conseil des Ministres dans ce domaine et a donné les directives et orientations ci-après :

- L'accélération par le Secrétariat général du processus de la mise en place de la Zone de Libre Echange et l'Union Douanière dans la perspective de la construction du Marché Commun Régional et Continental conformément au Programme Minimum d'Intégration (PMI) et à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ;

AAO

- L'accélération par le Conseil Régional de Coordination des Négociations (CRCN) et le Conseil des Ministres en charge des Accords de Partenariat Economique des négociations sur les Accords de Partenariat Economique en vue de la conclusion d'un APE complet avec l'Union Européenne ;
- La révision du Mécanisme de suivi du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale ;
- L'organisation par le Secrétariat Général de la CEEAC d'une Table Ronde des bailleurs de fonds du secteur de l'eau de l'Afrique Centrale en vue de la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la politique régionale de l'eau de la Communauté.
- L'organisation par le Secrétariat général de la CEEAC de concertations entre les Etats membres avant la Conférence des Parties (COP 21) à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique prévue en décembre 2015 à Paris en France afin de convenir d'une position commune de la Communauté par rapport aux contributions attendues dans le cadre de l'Accord Global sur le Climat qui devrait être adopté à Paris et entrer en vigueur à partir de l'année 2020.

La Conférence a pris connaissance du Programme de Renforcement de la Gouvernance Vétérinaire et a approuvé le projet de décision portant création du Centre Régional de Santé Animale pour l'Afrique Centrale (CRSA-AC). Elle a demandé à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE) d'ouvrir un Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale avec siège à N'Djamena, République du Tchad.

La Conférence s'est félicitée des conclusions de la réunion du Conseil des Ministres en charge de la météorologie tenue le 24 avril 2015 à Yaoundé au Cameroun. Elle a approuvé le projet de décision portant création du Centre d'Application et de Prévision Climatologique de l'Afrique Centrale, avec siège à Douala au Cameroun.

3. Intégration Sociale et Culturelle

La Conférence s'est félicitée de l'opérationnalisation progressive du Département de l'Intégration Socioculturelle au sein du Secrétariat Général de la CEEAC et de l'accroissement de ses activités dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et du genre.

La Conférence a approuvé les projets de décisions portant création de l'Organisation de la Santé en Afrique Centrale (OSAC) et des Pôles d'Excellence Technologique Universitaire en Afrique Centrale.



4. Programmes, Budget Administration et Ressources Humaines

La Conférence a abordé ce point en se montrant profondément préoccupée par la situation financière précaire dans laquelle le Secrétariat Général de la CEEAC se trouve depuis quelques années. A ce titre, elle a invité à nouveau les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait à opérationnaliser pleinement le mécanisme de la Contribution Communautaire d'Intégration (CCI) et à apurer leurs arriérés de contribution. Elle a demandé au Secrétaire général de mettre en place un système efficace de recouvrement des arriérés à cet effet.

La conférence a salué l'effort de la RCA à contribuer au financement de la Communauté malgré les difficultés auxquelles le pays fait face. Elle a demandé au Secrétaire général de mettre en place un groupe de travail restreint, chargé de mener une réflexion approfondie devant aboutir à une stratégie de mobilisation des ressources alternatives et durables pour le financement des activités de la Communauté.

5. Rapports d'Audit comptable et du Contrôleur Financier

La Conférence a demandé au Secrétariat général de mener une réflexion en vue de la révision du Règlement Financier de la Communauté, afin de permettre à la Commission Consultative et au Conseil des Ministres de jouer pleinement leur rôle.

6. Budget de l'exercice 2015

Après avoir endossé les recommandations du Conseil des Ministres, la Conférence approuve le Programme d'Action et le Budget de l'exercice 2015 arrêté en recettes et en dépenses à la somme de Quarante-deux milliards quatre cent vingt-cinq millions six cent soixante-cinq mille cent soixante-neuf (42 425 665 169) Francs CFA ; (89 317 189,83 dollars américains).

7. Questions Spéciales

Coopération entre l'Union Européenne et l'Afrique Centrale

La Conférence s'est réjouie et a autorisé la signature par le Secrétaire général le 23 juin prochain à Bruxelles du nouveau Cadre de Coopération entre l'Union Européenne et la région Afrique Centrale couvrant la période 2014-2020. Elle a accueilli favorablement la mobilisation par l'Union Européenne d'une enveloppe indicative d'un montant de trois cent cinquante millions d'euros au bénéfice de l'Afrique Centrale dans le cadre du Programme Indicatif Régional (PIR) 11^{ème} Fonds Européen de Développement (FED).

Réforme Institutionnelle de la CEEAC

La Conférence a pris acte de la proposition faite par le Secrétaire général et entérinée par le Conseil des Ministres, d'initier une réforme institutionnelle profonde de la CEEAC. Elle a marqué son accord pour le démarrage immédiat de ce processus sous l'autorité du **Président en Exercice de la CEEAC** avec l'appui des Ministres en charge de l'intégration des Etats membres et un cabinet d'experts.

Construction du Siège du Secrétariat général de la CEEAC à Libreville

La Conférence a exprimé toute son appréciation suite à l'attribution d'un terrain d'une superficie de sept hectares à Libreville au Secrétariat général par la République Gabonaise pour y ériger le siège de la CEEAC. Elle a demandé au Secrétaire général de concevoir un plan d'aménagement et d'en évaluer le coût de la réalisation en vue de la mobilisation des ressources nécessaires à la construction du siège.

Réadmission de la République du Rwanda à la CEEAC

La Conférence a accueilli favorablement la demande formulée par la République du Rwanda de sa réadmission au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale. A cet effet, elle a autorisé le Secrétaire général à signer l'accord entre la CEEAC et la République du Rwanda.

8. Nominations/Mesures individuelles

La Conférence a approuvé la recommandation du Conseil des Ministres de maintenir la répartition actuelle des postes en attendant la réforme institutionnelle.

9. Questions diverses

La Conférence a suivi avec intérêt l'exposé du Président de la Fondation Energie pour l'Afrique, Monsieur Jean-Louis BORLOO qui portait sur la nécessité de doter le Continent africain d'un plan d'action opérationnel pour accélérer l'accès à l'énergie à toutes les populations africaines dans un délai de dix ans. Elle a demandé au Secrétariat général d'entrer en contact avec la Fondation en vue de développer avec elle un partenariat dans le domaine de l'énergie.

La Conférence a pris acte des notes d'information du Secrétaire général sur les Fonds Spéciaux MICOPAX/MISCA et l'Exercice LOANGO 2014.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a, sur proposition du Conseil des Ministres, adopté différentes Motions, Déclarations et Décisions :

MOTIONS

Motion de remerciements de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement au Président de la République, au Gouvernement et au Peuple tchadiens ;

Motion de soutien à la candidature de la République du Tchad à la Présidence de la Banque Africaine de Développement (BAD).

DECLARATIONS

Déclaration de N'Djamena sur l'Accélération de la Mobilisation, de la Préparation et de la riposte contre la maladie à Virus EBOLA en Afrique Centrale

Déclaration sur la création du Bureau Sous-régional de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE)

DECISIONS

Décision N°06/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption de l'agenda séquence de la participation de la CEEAC à la Commission Régionale Permanente Conjointe de Suivi de la mise en œuvre de l'Accord d'Abuja (Article 21-27)

Décision N°07/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant modification de certaines dispositions de la Décision n°4/CEEAC/CCEG/XII/05 du 07 juin 2005, relative à la création d'une Unité d'appui électoral aux Etats membres au sein du Secrétariat général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

Décision N°08/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant modification de certaines dispositions de la Décision n°19/CCEG/XIII/07 du 30 octobre 2007, relative à l'envoi de missions internationales d'Observation électorale dans les Etats membres

Décision N°09/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant modification de certaines dispositions de la Décision n°12/CEEAC/CCEG/XIV/09 portant adoption du calendrier de démantèlement des entraves administratives à la Libre

Circulation des ressortissants des Etats membres à l'intérieur de l'espace CEEAC

Décision N°10/CEEAC/CCEG/XVI/15 Instituant un Laissez-passer de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)

Décision N°11/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation de la Stratégie Régionale de l'Aide pour le Commerce des Etats de l'Afrique Centrale

Décision N°12/CEEAC/CCEG/XVI/15 Instituant l'Agence de l'Aviation Civile en Afrique Centrale

Décision N°13/CEEAC/CCEG/XVI/15 Autorisant le Secrétaire Général de la Communauté à signer la Convention pour l'unification de certaines règles relatives au transport aérien international

Décision N°14/CEEAC/CCEG/XVI/15 Autorisant le Secrétaire Général de la Communauté à signer tout instrument de droit international aérien ouvert à la signature des organisations d'intégration économique

Décision N°15/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption du Code de l'aviation civile de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

Décision N°16/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le Règlement Intérieur du Comité des Ministres en charge de l'aviation civile des Etats membres de la CEEAC

Décision N°17/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption du Plan d'Action pour la Coopération en matière d'Aviation Civile entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI)

Décision N°18/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption de la résolution sur le mécanisme relatif à la représentation de la sous-région Afrique centrale au Conseil de l'Organisation de l'Aviation civile internationale et au Bureau de la Commission Africaine de l'Aviation civile

Décision N°19/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption du Plan d'Action Régional de Gestion Intégrée des Ressources en Eau de l'Afrique Centrale «PARGIRE-AC»

Décision N°20/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant création, organisation et fonctionnement du Centre Régional de coordination de la Gestion des Ressources en Eau, en sigle «CRGRE »

Décision N°21/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption des règlements intérieurs des organes du cadre institutionnel régional de mise en œuvre de

la Politique Régionale de l'Eau de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

Décision N°22/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation de la Déclaration des Ministres sur la Lutte Anti Braconnage en Afrique Centrale

Décision N°23/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation de la Déclaration sur le Développement et la promotion de l'économie des savoir-faire traditionnels en Afrique centrale

Décision N°24/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation de la Déclaration des Ministres de la CEEAC en matière d'Artisanat en Afrique Centrale

Décision N°25/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation de la Déclaration des Ministres sur le développement et la Promotion de l'Economie Verte en Afrique Centrale

Décision N°26/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation du Mémoire d'Entente entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale et le Comité d'Organisation et de Développement de l'Artisanat en Afrique

Décision N°27/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant création du Fonds pour l'économie verte en Afrique Centrale

Décision N°28/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption de la feuille de route relative à la mise en œuvre du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique Centrale.

Décision N°29/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption des mesures de développement des marchés de bois d'œuvre en Afrique Centrale

Décision N°30/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant sur la promotion des PME et PMI de la filière bois en Afrique Centrale

Décision N°31/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption des mesures relatives au rôle de la diplomatie, l'intégration, et la gouvernance dans la transformation structurelle de l'économie du bois en Afrique Centrale

Décision N°32/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant sur les voies et moyens pour dynamiser la mise en œuvre des APV/FLEGT (Applications des Lois Forestières, Gouvernance et Commerce) en Afrique Centrale

Décision N°33/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption de la Note conceptuelle sur le programme d'accélération de la transformation structurelle de l'économie des ressources naturelles

Décision N°34/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant institutionnalisation de la Conférence des Ministres de la CEEAC sur le développement et la promotion de l'économie verte en Afrique Centrale

Décision N°35/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption des programmes sectoriels de l'économie verte en Afrique Centrale

Décision N°36/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption de la Politique Agricole Commune (PAC) de la CEEAC

Décision N°37/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption de la Stratégie CEEAC pour le développement de la filière Coton-Textile-Confection en Afrique Centrale

Décision N°38/CEEAC/CCEG/XVI/15 Donnant mandat au Secrétariat général de poursuivre le partenariat en vue de la mise en place et de l'opérationnalisation du Comité de Coordination sous la supervision de la Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement.

Décision N°39/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption du Programme Régional d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN)

Décision N°40/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant restructuration et renforcement des capacités de la Direction de l'Agriculture, du Développement Rural et de l'Environnement du Secrétariat général de la CEEAC

Décision N°41/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant création d'un Centre Régional de Santé Animale pour l'Afrique Centrale.

Décision N°42/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption de la Stratégie Régionale de Développement de la Statistique (SRDS) en Afrique Centrale

Décision N°43/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation du Règlement fixant les modalités d'élaboration des statistiques du commerce extérieur des Etats membres

Décision N°44/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant création du Dialogue Inter-Etats sur la Migration (DIMAC) en Afrique Centrale

Décision N°45/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation des Statuts, du Règlement Intérieur et de l'Organigramme du Dialogue Inter-Etats sur la Migration en Afrique centrale (DIMAC)

Décision N°46/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation de la Stratégie Régionale Afrique Centrale de Prévention des Risques, de Gestion des Catastrophes et d'Adaptation aux Changements Climatiques

Décision N°47/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption de la Stratégie Régionale de la CEEAC pour le renforcement et la coordination de lutte contre le VIH/sida en Afrique Centrale

AAO

Décision N°48/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant création du Fonds Communautaire pour la Santé

Décision N°49/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption du « Projet de Renforcement du Système d'Information pour la Gestion de l'Education (SIGE) en Afrique Centrale »

Décision N°50/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption de la Stratégie sous-régionale sur le développement et la promotion de la Culture en Afrique Centrale

Décision N°51/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant adoption du Projet de création des Pôles d'Excellence Technologiques Universitaires (PETU) dans la zone CEEAC

Décision N°52/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le Livre Blanc Energie de la CEEAC et la CEMAC

Décision conjointe N°... /CEEAC/CCEG/XVI/15/CEMAC/CCE Portant adoption du Programme Régional de Sécurité Alimentaire de l'Afrique Centrale (PRSA - AC)

Décision conjointe N°...../CEEAC/CCEG/XVI/15/CEMAC/CCE Portant création, organisation et fonctionnement du Fonds Régional de l'Accord de Partenariat Economique (FORAPE)

Décision N°53/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le Contrat de Subvention-Actions Extérieurs de l'Union Européenne en vue de la mise en œuvre de l'action intitulée : Appui à la Mission de Consolidation de la Paix de la Force multinationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) en République Centrafricaine (MICOPAX 1D).

Décision N°54/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le cadre de Coopération pour une action commune dans le domaine de la Paix et de la Sécurité entre le Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Décision N°55/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant la lettre d'Accord de Partenariat relatif à une Contribution pour la mise en œuvre de l'action intitulée : Participation des Nations Africaines aux travaux des Organisations chargées de fixer les Normes Sanitaires et Phytosanitaires – Phase de Consolidation.

Décision N°56/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le Mémoire d'Accord concernant la Coopération et le Partenariat dans le domaine des Ressources Animales.

Décision N°57/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le Protocole d'Accord relatif à la mise en œuvre en Afrique Centrale, du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) du NEPAD, entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Décision N°58/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le Protocole d'Accord concernant un concours financier à la CEEAC au titre du Programme d'Appui au Renforcement des Capacités de Commerce International au service de l'Afrique (PACCIA).

Décision N°59/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant Lettre d'Accord de Don sur les ressources du Fonds Spécial IPPF-NEPAD pour le projet du Pont Route –Rail entre Brazzaville et Kinshasa et du prolongement du chemin de fer Kinshasa – Ilebo.

Décision N°60/CEEAC /CCEG/XVI/15 Approuvant l'Accord de Partenariat entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Agence Inter-Etablissements de Recherche pour le Développement (AIRD) portant création du Consortium pour la Recherche et l'Innovation et la Formation pour le Développement en Afrique Centrale (CRIFDAF).

Décision N°61/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le Protocole d'Accord (Amendement I) concernant un concours financier à la CEEAC au titre du Programme d'Appui au Renforcement des Capacités de Commerce International au service de l'Afrique (PACCIA).

Décision N°62 /CEEAC/CCEC/XVI/15 Approuvant l'Accord de licence ACCES I au titre du Programme d'Appui au Renforcement des Capacités de Commerce International au service de l'Afrique (PACCIA II).

Décision N°63/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant l'Accord de Coopération entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM).

Décision N°64/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant l'Accord de Partenariat entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) relatif à la Coopération et Partenariat dans les domaines du Développement durable des Ressources Naturelles.

Décision N°65/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le Mémoire d'Entente entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et le Centre pour la Paix, la Sécurité et la Prévention de la Violence Armée (CPS-AVIP) sur la Coopération et le renforcement des Capacités concernant les Questions d'intérêt commun.

Décision N°66/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant la Convention de financement entre la Commission Européenne et la Commission de la

CEMAC, et le Secrétariat général de la CEEAC du Programme d'appui aux Mécanismes de Coordination et au renforcement des capacités de la CEEAC/CEMAC pour la mise en œuvre et le suivi du Programme Indicatif Régional 10^{ème} FED (PAMEC).

Décision N°67/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant le Protocole d'Accord entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, et le Fonds Africain de Développement (Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale-PARCI-CEEAC).

Décision N°68/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation du Protocole d'Accord entre la CEEAC et l'ONU-OCHA

Décision N°69/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant approbation du « Protocole d'Accord entre la CEEAC et la CAMES »

Décision N°70/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant l'Accord de Coopération entre la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL).

Décision N°71/CEEAC/CCEG/XVI/15 Approuvant l'Accord de Partenariat concernant une Contribution pour la mise en œuvre de l'Action intitulée Renforcement de la Gouvernance Vétérinaire en Afrique.

DECISION N°72/CEEAC/CCEG/XVI/15 Portant création du Centre d'Application et de Prévision Climatologique de l'Afrique centrale en abrégé « CAPC-AC ».

Protocole Relatif à la Création de l'Organisation de la Santé de l'Afrique Centrale.

9. Date et lieu de la prochaine session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté a décidé de tenir sa prochaine session en mai 2016 en République Gabonaise.

A l'issue de leurs travaux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont hautement apprécié l'hospitalité et toutes les marques d'attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour à N'Djamena. Ils ont à cet effet exprimé leurs vives félicitations et leur profonde reconnaissance à **Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad, Président en Exercice sortant de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, au Gouvernement et au peuple tchadiens pour les contributions diverses à la réussite de leurs assises.



Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise, Chef de l'Etat, a été élu nouveau Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement jusqu'à la prochaine session ordinaire.

Fait à N'Djamena, le 25 mai 2015

Pour la République d'Angola,

Son Excellence Monsieur Ferao TOKO DIAKENGA, Ambassadeur de la République d'Angola en République du Tchad, Représentant **Son Excellence Monsieur José Eduardo DOS SANTOS**, Président de la République

Pour la République du Burundi,

Son Excellence Monsieur Alain Aimé NYAMITWE, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale, Représentant **Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA**, Président de la République

Pour la République du Cameroun,

Son Excellence Monsieur Philémon YANG, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Représentant **Son Excellence Monsieur Paul BIYA**, Président de la République

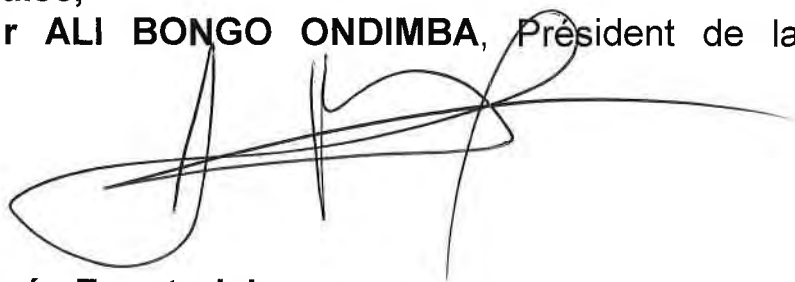
Pour la République Centrafricaine,

Son Excellence Madame Catherine SAMBA-PANZA, Chef de l'Etat de Transition

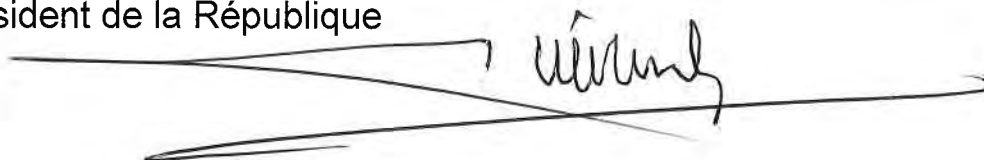
Pour la République du Congo,

Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République

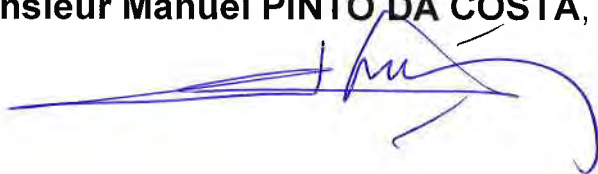
Pour la République Gabonaise,
Son Excellence Monsieur ALI BONGO ONDIMBA, Président de la République



Pour la République de Guinée Equatoriale,
Son Excellence Monsieur Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République



Pour la République Démocratique de Sao Tomé et Príncipe,
Son Excellence Monsieur Urbino José Gonçalves BOTELHO,
Ambassadeur – Directeur de la Politique Extérieure du Ministère des
Affaires Etrangères et des Communautés, Représentant **Son Excellence**
Monsieur Manuel PINTO DA COSTA, Président de la République



Pour la République du Tchad,
Son Excellence Monsieur IDRIS DEBY ITNO, Président de la République



Pour le Secrétariat général de la CEEAC,
Ambassadeur Ahmad ALLAM-MI, Secrétaire général

